



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Seine-et-Marne

éducation  
nationale



Melun le 16 mai 2013

La directrice académique  
des services de l'éducation nationale,  
Directrice des services départementaux  
de l'éducation nationale de Seine-et-Marne

à

Mesdames et Messieurs les directeurs  
d'école et enseignants de CE1 et de CM2  
pour attribution,  
S/C de Mesdames et Messieurs les IEN

### Objet : Évaluation des acquis des élèves CE1 et de CM2 en 2013

L'inspecteur de  
l'éducation nationale  
adjoint

Affaire suivie par  
François MORIN

Téléphone  
01 64 41 26 09  
Fax  
01 64 37 71 03  
Mél  
Ce.77iena  
@ac-creteil.fr

Josselyn BELLICAUD  
Cellule 1er degré  
Josselyn.bellicaud@ac-  
creteil.fr

Cité administrative  
20 quai Hippolyte Rossignol  
77010 Melun cedex

Conformément à l'annonce du ministre de l'éducation nationale, la présente année scolaire est une année de transition dans l'attente de la réorganisation des cycles d'enseignement et de la mise en place des nouveaux dispositifs d'évaluations nationales à partir de 2014.

Pour l'année 2013, le ministre adresse actuellement aux écoles les documents permettant de procéder à l'évaluation des élèves en fin de CE1 et en fin de CM2.

Ces évaluations sont des outils pédagogiques qui seront utilisés librement par les enseignants des niveaux concernés. L'exploitation des résultats pourra aider les écoles dans leurs choix pédagogiques pour mieux faire réussir les élèves.

Les évaluations seront exploitées uniquement dans les écoles. En conséquence, aucune remontée des résultats n'est prévue. L'information des résultats aux familles reste à prendre en compte.

La transmission des résultats au collège peut être réalisée par les écoles qui le souhaitent.

Une application locale (de type tableur) pour l'analyse des résultats des élèves et un guide d'utilisation sont à la disposition des directeurs d'école au sein de leur portail applicatif :

<https://si1d.ac-creteil.fr/arena>

(Menu scolarité du 1<sup>er</sup> degré / Evaluation des acquis des élèves du 1<sup>er</sup> degré)

Il apparaît souhaitable que les deux épreuves de la campagne 2013 se déroulent simultanément en fin d'année scolaire.

Je vous remercie de votre collaboration.

La directrice académique des services  
de l'éducation nationale,  
Directrice des services départementaux  
de l'éducation nationale de Seine-et-Marne

Patricia GALEAZZI